



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Aide aux sans-abri

Question au Gouvernement n° 2816

Texte de la question

AIDE AUX SANS-ABRI

M. le président. La parole est à M. Jean Lassalle.

M. Jean Lassalle. Une fois encore, les Français font preuve d'un immense élan de solidarité et de courage. Ils donnent le meilleur d'eux-mêmes, notamment pour aider les sans-abri.

Les associations et professionnels font face à des pénuries de masques, de gel, de nourriture, de produits d'hygiène, de biens de première nécessité. Ils manquent de moyens humains et ne sont pas en mesure d'assurer la sécurité sanitaire des bénévoles et des sans-abri.

Je pense bien sûr aussi aux Restaurants du cœur.

J'aimerais évoquer, avec émotion et dans un esprit de fraternité, les personnes qui vivent seules en ville, dans les quartiers déshérités, ou en milieu rural. Avec le confinement, elles se sentent plus abandonnées encore, et démunies. Elles sont parfois dans le besoin et ont l'angoisse comme seule compagnie.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous donner aux associations et aux professionnels qui nous interpellent des moyens suffisants pour venir en aide à tous ceux qui en ont besoin ?

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de la ville et du logement.

M. Julien Denormandie, ministre chargé de la ville et du logement. Je vous remercie de votre question, monsieur Lassalle, car elle me permet de saluer les travailleurs de l'ombre. Depuis le début de la crise sanitaire, on a beaucoup parlé des soignants, ces soldats montés au front, et des professionnels du secteur médico-social, mais les travailleurs sociaux et les bénévoles qui forment la grande famille du monde social travaillent également d'arrache-pied. Jamais ils ne se posent la question de savoir s'ils peuvent ou non agir ; leur seule préoccupation est de savoir comment continuer à prendre soin de celles et ceux qui en ont besoin. Votre question me permet donc de leur rendre hommage car, vous l'avez dit, ils donnent le meilleur d'eux-mêmes.

En se rendant hier dans l'un des nombreux hôtels que nous avons réquisitionnés pour mettre à l'abri les personnes vivant sans domicile fixe – l'hôtel Kellermann, qui compte près de quatre cents chambres –, le Président de la République a voulu lui-même leur témoigner la reconnaissance de la nation. Mais au-delà de l'hommage que nous devons leur rendre, il nous faut surtout les soutenir et travailler avec eux, en leur donnant les moyens financiers d'accompagner pleinement celles et ceux qui souffrent.

S'agissant des personnes vivant sans domicile fixe, nous avons, depuis dix jours, réquisitionné des hôtels pour

les mettre à l'abri. Hier soir, plus de trois mille places leur avaient ainsi été attribuées. De nouveaux moyens, à hauteur de 50 millions d'euros, ont été dégagés à cette fin. Nous souhaitons par ailleurs soutenir les équipes qui donnent le meilleur d'elles-mêmes pour venir en aide aux personnes en difficulté. Nous allons donc leur fournir le matériel dont elles ont besoin – nous savons tous combien cet enjeu est important –, mais aussi leur adjoindre de nouveaux intervenants, qui enrichiront ainsi la grande famille du social. À cet égard, je veux saluer l'initiative de Jean-Michel Blanquer et de Gabriel Attal : la plateforme jeveuxaider.gouv.fr qu'ils viennent de lancer permettra de renforcer l'action des travailleurs sociaux et d'épauler les associations. La solidarité ne doit pas être une victime du Covid-19 ! (*M. Philippe Michel-Kleisbauer applaudit.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean Lassalle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (4^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2816

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : Ville et logement

Ministère attributaire : Ville et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [25 mars 2020](#)